

# Créer et animer un jardin pédagogique

## Objectifs

■ Préciser les aspects techniques et économiques du projet. ■ Organiser et planifier de manière autonome son projet. ■ Expliquer le discours pédagogique et les techniques d'animation de groupes. ■ Appliquer des méthodes pour transmettre du savoir sur le vivant et l'écologie du jardin de manière accessible.

## Enjeux

Cette formation vise à donner aux participants les clefs pour concevoir, construire et ensuite animer un jardin pédagogique, afin de développer leur activité d'animation.

## Pré-requis

Aucun

## Contenu

- Identifier ses compétences, ses valeurs et ses motivations.
- Les bases nécessaires au projet.
- Les aspects techniques du projet (matériel, ressources, différents types de bacs...).
- La gestion de groupe.
- Transmettre du savoir sur l'environnement de manière accessible.
- Rendre acteurs les enfants en toute sécurité.

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Dates, lieux et intervenants

**17 mars 2022** (7hrs) 30250 Sommières

**18 mars 2022** (7hrs) 30250 Sommières

Marie SIMON, Ingénierie de projets éducatifs - Animatrice LE MAT (07)

Marie SIMON, Ingénierie de projets éducatifs - Animatrice LE MAT (07)

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prenom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 16/03/2022

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Autres situations (demandeurs d'emploi, RSA, salariés, ...): nous contacter.

## Plus de renseignements

Julija SMISKAL

smiskal@civamgard.fr

FD CIVAM du Gard

216 Chemin de campagne

30250

SOMMIERES

Tel. 04.66.77.11.12

N° d'organisme de formation :

91.30.00.40.930

**Taux de satisfaction : %**

Apporter votre pique-nique



**Modalités d'accès :**